



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

truffes

Question écrite n° 86435

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la récolte de la truffe. Il souhaiterait connaître le nombre de tonnes récoltées cette année en France.

Texte de la réponse

D'après les données de FranceAgrimer, présentées lors du Comité national de pilotage du secteur truffes et trufficulture du 9 juin 2010 et compte tenu de nos estimations internes, la récolte 2009/2010 de truffes noires (*Tuber melanosporum* et *brumale*) est estimée à 28 tonnes. Le service des nouvelles des marchés du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche estime par ailleurs à 9 tonnes les quantités commercialisées sur les marchés de gros.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86435

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 2010, page 8975

Réponse publiée le : 28 septembre 2010, page 10541